

**FEDERATION ENFANTS ET SANTE**

9 rue des Grandes Terres  
**25660 MONTFAUCON**

**RAPPORT**

de

**FERCO SAS**

Commissaire aux Comptes

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

-----

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2020**



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly  
Tél : 01.47.40.81.50  
ferco@ferco-experts.fr  
www.ferco-experts.fr

Madame la Présidente  
Mesdames, Messieurs,

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Fédération, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération **ENFANTS ET SANTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des principes appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

### **Compte d'emploi annuel des ressources**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ADHÉRENTS**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier, du rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 22 mai 2020

Pour **FERCO S.A.S**  
Commissaire aux Comptes  
**Olivier DURAND**  
Commissaire aux comptes Associé

## ANNEXE

---

### *Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	50 784		50 784	50 034	750	1.50	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 000 160		1 000 160		1 000 160		
<b>Total I</b>	<b>1 050 944</b>		<b>1 050 944</b>	<b>50 034</b>	<b>1 000 910</b>	<b>NS</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 785		1 785	2 543	758-	29.82-
	Avances et acomptes versés sur commandes	11 580		11 580	11 580		
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	102 723		102 723	91 720	11 004	12.00
	Autres créances	22 974		22 974	19 971	3 003	15.04
Valeurs mobilières de placement	2 279 977		2 279 977	2 879 441	599 465-	20.82-	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	325 926		325 926	782 921	456 995-	58.37-	
Charges constatées d'avance (3)	1 090		1 090	2 278	1 188-	52.14-	
<b>Total III</b>	<b>2 746 055</b>		<b>2 746 055</b>	<b>3 790 454</b>	<b>1 044 399-</b>	<b>27.55-</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 796 999</b>		<b>3 796 999</b>	<b>3 840 488</b>	<b>43 489-</b>	<b>1.13-</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

**FERCO S.A.S**  
Commissaire aux Comptes  
EXCO SOCODEC103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 317 115		1 314 751		2 364	0.18
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	5 552		2 364		3 188	134.85
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	1 322 667		1 317 115		5 552	0.42	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	49 336		52 905		3 569-	6.75-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>	49 336		52 905		3 569-	6.75-	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 870		18 051		4 819	26.70
	Dettes fiscales et sociales	10 798		969		9 829	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 391 329		2 451 449		60 120-	2.45-
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	2 424 997		2 470 468		45 472-	1.84-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 796 999		3 840 488		43 489-	1.13-

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 424 997      2 470 468  
**FERCO S.A.S**  
 Commissaire aux Comptes  
 EXCO SOCODEC 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
 01 47 40 81 50

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	5 553				5 553	
Production vendue de Biens et Services			24 185		24 185-	100.00-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	35 004		21 555		13 449	62.39
Collectes	937 813		905 100		32 712	3.61
Cotisations	37 690		20 940		16 750	79.99
Autres produits	6 762				6 762	
<b>Total I</b>	<b>1 022 821</b>		<b>971 781</b>		<b>51 040</b>	<b>5.25</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	4 760		1 486		3 274	220.31
Variation de stock (marchandises)	758		1 068		309-	28.96-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	130 670		85 086		45 584	53.57
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	49 200		35 004		14 196	40.56
Subventions accordées par l'association	891 432		855 659		35 773	4.18
Autres charges (2)	15 885		24 533		8 649-	35.25-
<b>Total II</b>	<b>1 092 705</b>		<b>1 002 836</b>		<b>89 870</b>	<b>8.96</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>69 884-</b>		<b>31 055-</b>		<b>38 829-</b>	<b>125.03-</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	68 469		43 633		24 836	56.92
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 901		8 656		9 245	106.80
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>86 370</b>		<b>52 289</b>		<b>34 081</b>	<b>65.18</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions		136	17 901		17 765-	99.24-
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		<b>136</b>	<b>17 901</b>		<b>17 765-</b>	<b>99.24-</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>86 234</b>		<b>34 388</b>		<b>51 846</b>	<b>150.77</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>16 350</b>		<b>3 333</b>		<b>13 017</b>	<b>390.54</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>						
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Impôts sur les bénéfices (IX)		10 798	969		9 829	NS
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 109 191</b>		<b>1 024 070</b>		<b>85 121</b>	<b>8.31</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 103 639</b>		<b>1 021 706</b>		<b>81 934</b>	<b>8.02</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>5 552</b>		<b>2 364</b>		<b>3 188</b>	<b>134.85</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>5 552</b>		<b>2 364</b>		<b>3 188</b>	<b>134.85</b>

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Dons en nature				1 270	1 270-	100. 00-
Prestations en nature						
Bénévolat	126 720		121 530		5 190	4. 27
<b>TOTAL</b>	<b>126 720</b>		<b>122 800</b>		<b>3 920</b>	<b>3. 19</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Secours en nature				1 270	1 270-	100. 00-
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	126 720		121 530		5 190	4. 27
<b>TOTAL</b>	<b>126 720</b>		<b>122 800</b>		<b>3 920</b>	<b>3. 19</b>

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds associatifs	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Tableau de suivi des fonds dédiés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS.

Ce virus circule activement dans un grand nombre de pays, ce qui conduit les autorités gouvernementales à prendre des mesures restrictives.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, l'association privilégie la santé de ses bénévoles et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur en France.

L'épidémie de Covid-19 est un événement post-clôture qui n'est pas de nature à modifier les comptes clos au 31 décembre 2019.

L'association n'anticipe pas d'incidence sur ses actifs et passifs au 31 décembre 2019.

L'impact à court et moyen terme de l'épidémie sur les perspectives d'activité de l'association n'est pas quantifiable à ce jour et dépendra de multiples facteurs, et notamment de l'étendue et de la durée de l'épidémie.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

-Changement de plan comptable: absence de comparabilité d'une année sur l'autre.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	50 034		750
Autres titres immobilisés			1 000 160
TOTAL	50 034		1 000 910
TOTAL GENERAL	50 034		1 000 910

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			50 784	50 784
Autres titres immobilisés			1 000 160	1 000 160
TOTAL			1 050 944	1 050 944
TOTAL GENERAL			1 050 944	1 050 944

#### Etat des amortissements

Néant

NEANT

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	1 314 751		2 364		1 317 115
Report à nouveau			2 364	2 364	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	2 364	3 188			5 552
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>1 317 115</b>	<b>3 188</b>	<b>4 728</b>	<b>2 364</b>	<b>1 322 667</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	52 905	49 336	52 905		49 336
<b>TOTAL</b>	<b>52 905</b>	<b>49 336</b>	<b>52 905</b>		<b>49 336</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 905</b>	<b>49 336</b>	<b>52 905</b>		<b>49 336</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		49 200	35 004		
financières		136	17 901		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	102 723	102 723	
Débiteurs divers	22 974	22 974	
Charges constatées d'avance	1 090	1 090	
<b>TOTAL</b>	<b>126 788</b>	<b>126 788</b>	

**FERCO S.A.S**

Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 870	22 870		
Impôts sur les bénéfices	10 798	10 798		
Autres dettes	2 391 329	2 391 329		
<b>TOTAL</b>	<b>2 424 997</b>	<b>2 424 997</b>		

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 974
Valeurs mobilières de placement	77 652
Disponibilités	88 938
<b>Total</b>	<b>189 564</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 870
Autres dettes	1 070 370
<b>Total</b>	<b>1 093 240</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées de la même façon que les exercices précédents sur la base suivante :

- Heures de bénévolat des adhérents : taux horaires de 30 euros,
- Autres contribution : valeur marchande.

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	1	2	RESSOURCES	3	4
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019		Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 MISSIONS SOCIALES *			1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 016 906	968 503
1.1. Réalisées en France	949 062	842 362	1.1. Dons et legs collectés	857 240	842 719
- Actions réalisées directement	949 062	842 362	- Dons manuels non affectés	683 906	669 385
- Versement à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés	173 334	173 334
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	159 666	125 784
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		-	2 AUTRES FONDS PRIVES	0	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	41 864	41 864,00	4 AUTRES PRODUITS	84 709	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	108 841	84 277			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 099 767		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 101 615	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	49 200		II REPRISE DE PROVISIONS	52 905	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	5 553		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V TOTAL GENERAL	1 154 520		VI TOTAL GENERAL	1 154 520	968 503
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisation financées à comptes de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		968 503	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		968 503
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	126 720		Prestations en nature	126 720	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature	0	
Total	126 720		Total	126 720	

\* ou dépenses opérationnelles

## Fédération Enfants et Santé

### Annexe CER du 1er janvier au 31 décembre 2019

#### 1- Généralités :

Le compte d'emplois des ressources qui vous est présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de la Fédération Enfants et Santé ayant son siège 9 rue des Grandes Terres — 25 660 MONTFAUCON.

Les montants sont exprimés en euros.

Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31/12/19.

#### 2 - Définition des missions sociales :

Elles sont définies dans les statuts comme suit :

- Apporter des aides aux enfants atteints de cancers et de leucémies pour leur permettre de guérir plus et guérir mieux.
- Fournir aux associations affiliées coordination, appui et force dans les actions décidées par son CA et son AG.

Les missions sociales regroupent les charges directes et indirectes engagées par chacune d'elles en conformité avec l'objet social défini dans l'article 1 des statuts de la fédération.

#### 3 - Faits significatifs :

a) Les associations affiliées sont des entités juridiques à part entière.

Leurs ressources sont de deux ordres :

- Ressources de fonctionnement : cotisations des adhérents, subventions d'organismes publics ou privés, produits de ventes d'objets divers, participations sponsors aux manifestations organisées
  - Dons pour œuvres : dons directs, produits de manifestations
- Elles reversent chaque mois à la fédération :
- La moitié des cotisations encaissées
  - La totalité des dons reçus.

b) Les ressources de la fédération sont composées :

Des ressources de fonctionnement : la moitié des cotisations encaissées par les associations affiliées, la totalité des cotisations des adhérents directs, le produit des ventes d'objets divers, le produit des placements financiers et sponsoring.

Des ressources pour l'actions sociale : dons et produits reversés par les associations affiliées, des dons effectués par la Fondation des Lions de France, des produits de manifestations.

c) La fédération est seule habilitée à financer les actions en relation avec son objet social.

L'essentiel de son financement concerne la Société Française de lutte contre les Cancers de l'Enfant (SFCE) selon une procédure précise :

- Etablissement d'un protocole de recherche agréé par le conseil scientifique de la SFCE
- Acceptation par le CA de la fédération
- Règlement moitié à la signature par les parties, moitié en fonction de l'état d'avancement du projet après avis du conseil scientifique de la SFCE

#### 4- Règles et méthodes comptables :

Les principes comptables, tant pour la fédération que pour les associations affiliées, obéissent aux règles établies par l'avis n° 98-12 du Conseil National de la Comptabilité et le règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Règlementation Comptable (arrêté du 18 avril 1999).

#### 5-Analyse du CER 2019 :

##### a) Fonctionnement :

Les ressources proviennent :

- Des cotisations des adhérents pour 37 690 €
- Des ventes des articles publicitaires pour 8 292 €

FERCO S.A.S  
Commissaire aux Comptes  
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY  
01 47 40 81 50

- Des produits financiers pour 68 469 €
- Des dons à hauteur de 5 % pour 45 328 €
- D'abandons de frais de déplacements à hauteur de 9 096€
- Des dons de fonctionnement pour 110 €
- De la reprise de la provision pour impôts de 17 901 €
- De la reprise des fonds dédiés à la communication pour 16 010 €
- De la reprise de provision du plan stratégique pour 18 000€
- De la reprise de provision pour la modification de la base pour 994€

Soit un total de 221 891 €

Les charges d'exploitation représentent 158 041 € dont :

- Fournitures administratives : 5 518 €
- Frais de manifestations, relations publiques, catalogues et imprimés : 24 483 €
- Frais de réunions, réceptions et déplacements : 26 523 €
- Frais de déplacements abandonnés : 9 096€
- Honoraires et assurances : 10 416 €
- Frais divers de gestion : 21 870 €
- Dotation provision charges : 49 200 €
- Impôt sur revenus de placements : 10 798€
- Dotation provision impôts : 136 €

– L'excédent de fonctionnement s'élève à 63 849€.

#### b) Action sociale :

Les ressources proviennent :

- Dons individuels : 243 912 €
- Dons Lions/FLDF/LISA : 425 473 €
- Manifestations : 34 746 €
- Remboursement protocole pour 6 762 €
- Legs : 173 334 €

Soit un total de 884 227 €

Au cours de l'année 2019, nous avons provisionné 670 K€ de protocoles SFCE.

L'excédent œuvre s'élève à -58 296€.

Au 31 décembre 2019, la situation s'établit ainsi :

- Du sur conventions signées : 1 163 848.50 €
- Mise à disposition de la SFCE pour conventions à concrétiser en 2020 : 1 070 370 €

Ces montants figurent au passif de notre bilan.

#### c) Bénévolat :

L'ensemble des contributions bénévoles vous est présenté au pied du bilan consolidé et représente 126 720 € y compris le temps passé évalué à 30 € de l'heure.

Les administrateurs et adhérents ont contribué au fonctionnement de la fédération en mettant à sa disposition leur matériel informatique et en renonçant au remboursement des dépenses engagées (déplacements, fournitures, participation aux manifestations).